

■ **Vinisam S.à r.l.**, à Crissier, entreprise de gypserie-peinture (FOSC du 23.07.1998, p. 5118). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne le 25 avril 2002. La raison sociale devient: **Vinisam S.à r.l. en liquidation.**
Journal no 5121 du 22.05.2002
(00486200 / CH-550.0.058.675-6)